



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°22 du 2 septembre 2021

Pour cette fin de semaine, de belles éclaircies avec du vent d'est et un risque d'averses samedi hormis dans le Cotentin sont annoncés. Les températures minimales comprises entre 10 et 15°C et jusqu'à 25°C dans les terres et dans les boucles de la Seine pour les maximales.

L'essentiel de la semaine

Poireau : présence de thrips dans les fûts, piégeage de teigne en AB
Salade : arrivée de thrips dans certaines parcelles.
Choux - navet : présence d'aleurodes et de quelques chenilles,
Carotte, persil et céleri : augmentation des captures de mouches de la carotte dans le val de Saire et au sud de Caen.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
 FREDON NORMANDIE
 02.31.46.96.53
 marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
 CA 76
 02.35.59.47.50
 marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

SOMMAIRE :

POIREAU	2
SALADE	4
CHOU - NAVET	7
CAROTTE - CELERI - PERSIL	9
Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent	12

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
 Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

FOCUS : Ambrosie



Note nationale BSV



Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAL-SDSPV avec l'appui de l'Observatoire des ambrosies - Fredon France
 Crédit photos : Observatoire des ambrosies - Fredon France, CBNPMP/J.Dao
 Note actualisée en août 2021



https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_BSV2021_VF_cle01f21b.pdf

POIREAU :

Suivi :

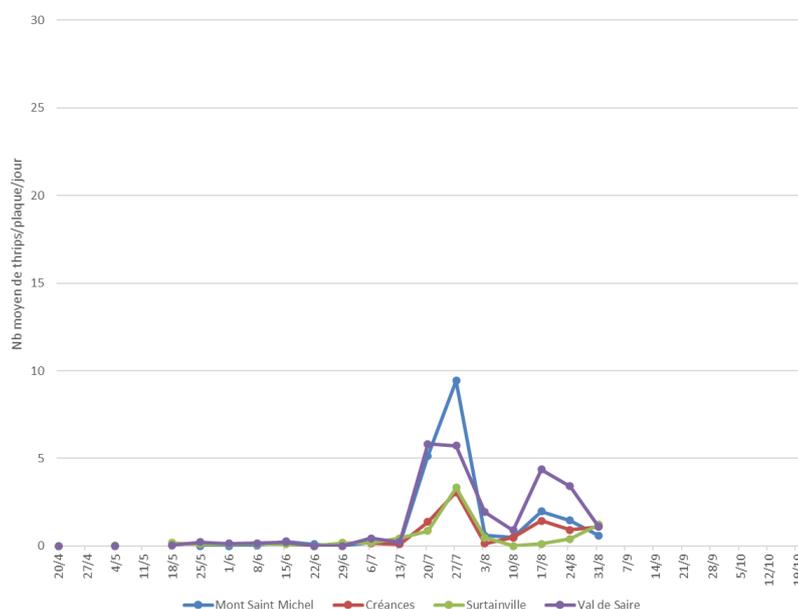
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	1 parcelle	de 6 feuilles à récolte
	MSM	5 parcelles plantées	
50	Lingreville	2 parcelles uniquement piégeage teigne en AB	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	6 parcelles plantées dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles plantées	
	Val de Saire	6 parcelles plantées	
27 et 76	Val de Reuil	1 piégeage teigne en AB	
	Vallée de Seine	2 parcelles	

Thrips :Observations : les thrips sont installés dans certaines parcelles.

Secteur	Observations	Tendance depuis le précédent bulletin
Calvados	Des thrips sont présents sur 100% des plants.	=
Mont St Michel	Des thrips adultes sont présents dans une parcelle du réseau sur 24% des plants.	=
La Haye Pesnel	Des thrips sont présents sur 100% des plants.	=
Créances	Des thrips adultes ont été observés dans les six parcelles sur 8 à 100% des plants. En moyenne, présence sur 64% des plants contre 66% la semaine dernière, quel que soit le mode de conduite.	=
Val de Saire	Des thrips sont présents dans les six parcelles sur 20 à 64% des plants. En moyenne, présence sur 38% des plants contre 22% la semaine dernière.	↗
Surtainville	Des thrips sont observés dans deux parcelles sur 12 à 28% des plants.	= à ↗
Eure et Seine-Maritime	Présence de thrips sur 100% des plants dans les deux parcelles observées cette semaine.	/

Relevé des pièges :

Les captures sont globalement faibles et en recul.

Moyenne des relevés hebdomadaire thrips 2021
Normandie

Evolution du risque : Même si peu de vols sont enregistrés, les thrips sont bien présents dans certaines parcelles et les conditions climatiques actuelles et pour cette fin de semaine sont favorables à leur activité. Il faut rester vigilant notamment sur les **secteurs de Créances, Surtainville, du Val de Saire et de la vallée de Seine**.

Observez très régulièrement vos parcelles.

Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations. Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Teigne du poireau

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35
50 - Val de Saire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
50 - Surtainville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
50 - Créances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
50 - La Haye-Pesnel	0	0	0	0	0	0	0		0	0
50 - Lingreville	0	-	-	-	3	-	0	0	0	11
50 - Muneville-sur-mer	-	-	0	2	3	0	0	15	12	0
27 - Vallée de Seine	0	0	-	0	-	0	-	-	-	0
27 - Val de Reuil	-	-	-	0	0	4	-	-	0	0

Evolution du risque : des papillons sont piégés sur le secteur de **Lingreville**. Au vu des précédentes captures enregistrées à **Muneville-sur-mer**, il convient d'être vigilant dans ces secteurs. Le risque débute dès la présence de chenilles. **Surveillez attentivement vos parcelles** pour détecter la présence de chenilles.

Rouille :

Cette semaine encore, les taches observées sont plutôt sporulantes. Elles sont situées essentiellement sur les feuilles les plus âgées mais commence à toucher des jeunes feuilles ponctuellement :

Leur présence est notée :

- Val de Saire : dans trois parcelles sur 28 à 44% des plants ;
- Créances : dans trois parcelles sur 20 à 58% des plants ;
- Mont Saint Michel : dans quatre parcelles sur 4 à 56% des plantes.
- La Haye-Pesnel : sur 20% des plantes.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les humidités persistantes du matin et les températures douces actuelles sont favorables à ce champignon. Le risque dépend de la **sensibilité variétale** et du créneau de production, à surveiller sur les créneaux automne/hiver.

Alternaria / Stemphylium :

Cette maladie est observée dans plusieurs parcelles de la Manche sur 1 à 40% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les humidités persistantes du matin sont favorables à ce champignon. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

A surveiller en fonction de la sensibilité variétale et dans les parcelles proches de la récolte.

Taches blanches / mildiou :

Dans le val de Saire, des taches sont toujours observées dans quatre parcelles sur 16 à 28% des plants. Sur le secteur de Créances, il n'a pas été observé de nouvelles taches.

Evolution du risque : les conditions très humides des semaines précédentes ont pu être favorables au développement de ce champignon. La conservation de cet agent pathogène se fait dans le sol et la contamination par éclaboussure sur le feuillage. Pour se développer, ce champignon a besoin de conditions humides. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

SALADE : laitues diverses et chicorées frisées

Suivi :

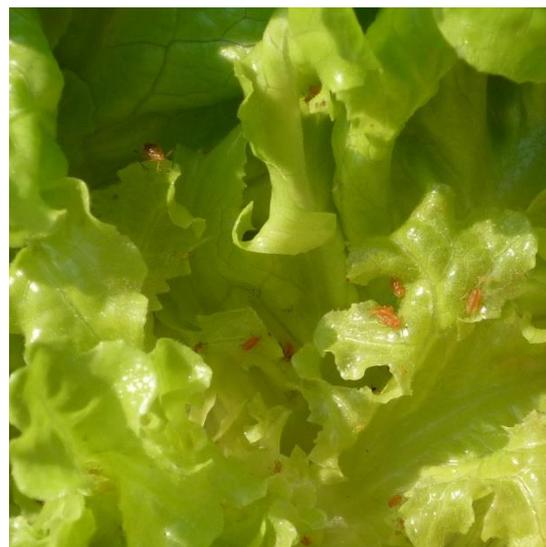
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles	
	Mt St Michel	4 parcelles laitues et 2 de frisées + 1 piégeage noctuelle gamma	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
50	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	6 feuilles à proche récolte
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	4 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	
27 et 76		3 parcelles	

Puceron :

Les infestations au sein des laitues sont très variables selon les parcelles. Elles peuvent être importantes.

Leur présence est notée :

- Surtainville sur 20% des plants contre 52% des plants la semaine dernière ;
- Lingreville sur 4% des plants contre 8% des plants la semaine dernière ;
- Mont Saint Michel, présence de colonies, dans trois parcelles sur 4 à 24% des plantes ;
- Calvados, présence de colonies, dans trois parcelles sur 12 à 54% des plants.
- Vallée de Seine, présence de colonies dans une parcelle sur 52% des plants.



Pucerons au cœur d'une feuille de chêne

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

**Evolution du risque :**

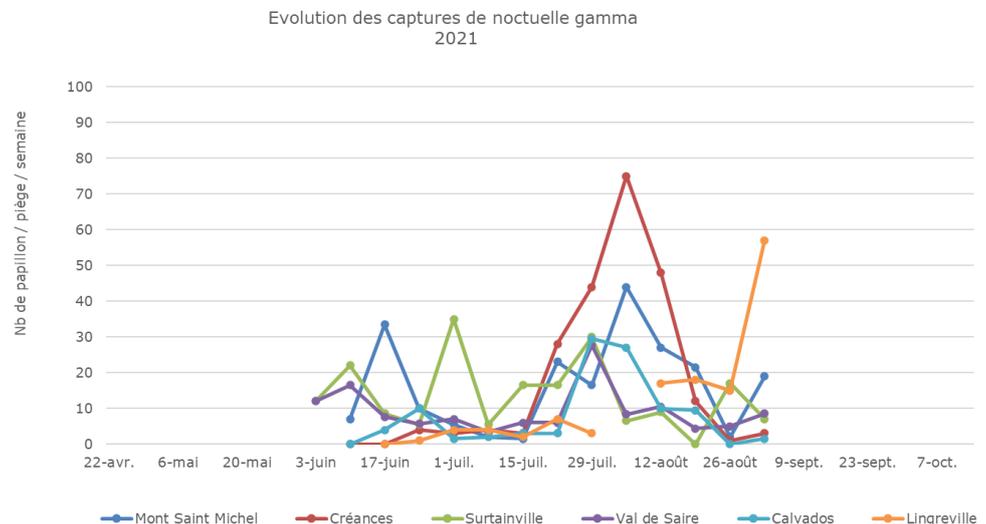
Dans les parcelles avec présence de colonies, le risque est **moyen à fort**. **Dans les autres parcelles, le risque reste faible**. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle gamma :Observations :

- Calvados : présence de pontes dans cinq parcelles sur 2 à 8% des laitues.
- Mont Saint Michel : pontes observées sur 1% des laitues notées.
- Créances : présence de pontes dans les deux parcelles sur 4 à 8% des laitues,
- La Haye Pesnel : des chenilles sont observées dans la parcelle sur 4% des laitues en récolte.
- Autres secteurs : aucune ponte et aucune chenille dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Les captures sont en augmentation sur certains secteurs.

Evolution du risque :

Les belles éclaircies actuelles sont favorables au développement des chenilles, il convient de rester vigilant sur les secteurs où des pontes et/ou des chenilles sont observées. **Observez très régulièrement** vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

Thrips :

Cette semaine, la présence de thrips est observée au sein des salades.

Au Mont Saint Michel, leur présence est notée dans deux parcelles sur 20% des laitues, dans deux parcelles du Calvados sur 8% des plantes et sur 4% des laitues observées à Lingreville.

Evolution du risque :

La pression thrips au cœur des laitues est en **augmentation** sur certains secteurs. Il convient de rester vigilant et **observez très régulièrement** vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations. Surveillez les séries en tout début de pomaison.



Piqûres de thrips

Limace :

Avec les fortes rosées matinales, la présence de limace est constatée à la Haye Pesnel et dans le val de Saire.

Pour en savoir plus :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos332/332p31-35.pdf

Evolution du risque :

Le temps doux accompagné d'une hygrométrie au sol élevée restent favorables au développement des limaces. Evolution à suivre. Surveillez vos cultures.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont toujours observées dans plusieurs parcelles du Calvados.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Jeune plant avec feuillage consommé par les pigeons

**Mildiou :**

Comme les semaines précédentes, des taches de mildiou sont observées sur les feuilles les plus âgées dans une parcelle du Mont Saint Michel sur 100% des plants de la série.

Cette maladie est également observée dans une parcelle conduite en AB sur 100% des laitues en récolte et une parcelle du secteur du val de Saire sur 8% des plants.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Pourritures basales : rhizoctone, botrytis

La présence de rhizoctone est signalée dans deux parcelles situées en Seine-Maritime sur 10 à 20% des laitues et dans cette dernière la présence de botrytis est également observée sur 20% des plantes.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5817/Salades-Principaux-symptomes>

Photo et légende : Ephytia

De nombreuses petites lésions allongées, de couleur rougeâtre à rouille, plutôt sèches, parsèment le limbe et la base de la nervure principale de plusieurs feuilles. Certaines portions du limbe se sont décomposées. *Thanatephorus cucumeris* (*Rhizoctonia solani*, 'bottom rot')

Evolution du risque :

Les stades proches de la récolte sont les plus sensibles car à ce stade, les plantes couvrent alors totalement le sol et le microclimat humide sous le couvert végétal est très propice au développement de ce champignon. *Botrytis cinerea* ainsi que des bactéries peuvent coloniser les tissus déjà altérés.

CHOU – NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	4 parcelles Milan, cabus.	
	Mont Saint Michel	2 parcelles navet	
50	Surtainville	1 parcelle chou-fleur en AB 1 parcelle de navet	Jeunes plants à récolte
	Val de Saire	5 parcelles chou-fleur et cabus 3 parcelles de navet	
	76 et 27	3 parcelles Milan	

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau

Relevé des pièges :

Aucune capture dans le nord Cotentin.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35
Surtainville_chou	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0,8	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	1	0	0	0	0	0	0,25
Mt St Michel_navet									Mise en place

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

En savoir plus sur les filets : <http://www.grab.fr/wp-content/uploads/2016/04/4-fiche-filets-ctifl-.pdf>

Evolution du risque :

Très peu de captures dans les parcelles du réseau. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser les cultures sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Altise :

Aucune altise n'a été observée dans les parcelles de choux du réseau. En revanche, leur présence est constatée dans une parcelle de navet du val de Saire sur 28% des plantules.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes (maille < 0,8 mm) dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Une surveillance très régulière de vos parcelles de jeunes plants/semis est conseillée lors des belles éclaircies. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Aleurode :

Hormis le nord Cotentin, la présence d'aleurode est constatée dans les parcelles de chou de Milan du réseau sur 24 à 100% des plantes avec des effectifs de 1 à 5 adultes par plante.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les pontes et les larves sont situées au revers des feuilles à l'abri des intempéries. Les températures sont favorables à leur développement. Observez vos parcelles pour détecter une augmentation des populations.



Adulte d'aleurode du chou et pontes

Chenilles (Piéride de la rave, Piéride du chou, teigne des crucifères et noctuelle) :

Globalement, peu de chenilles et/ou de ponte ont été observés dans les parcelles du réseau :

- Calvados : présence essentiellement de pontes de noctuelle sur 3% des choux,
- Vallée de Seine : présence de chenilles de noctuelle dans une parcelle sur 15% des choux de Milan.

Evolution du risque :

Observez attentivement le feuillage et le cœur des choux d'été et d'automne afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

Chenilles au cœur d'un chou

**Pucerons verts et cendrés :**

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles de chou du réseau. Leur présence est signalée par le réseau dans certaines parcelles de navet au Mont Saint Michel et à Surtainville.

Evolution du risque :

Sur chou, le risque est faible. Surveillez régulièrement vos parcelles de chou d'été et d'automne afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont observées dans toutes les parcelles du nord Cotentin (secteurs du Val de Saire et de Surtainville)

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est présent. Surveillez vos jeunes plantations.

Rouille blanche :

Des taches de cette maladie sont observées dans une parcelle du val de Saire sur 16% des choux-fleur.

Evolution du risque :

Les conditions très humides des semaines précédentes ont été favorables au développement de cette maladie. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale. Evolution à suivre

Taches noires sur feuillage :

Comme la semaine dernière, des taches noires sont observées dans une parcelle du Calvados et trois parcelles du val de Saire touchant jusqu'à 100% de certaines séries.

Evolution du risque :

Les conditions très humides des semaines précédentes ont été favorables au développement de ces champignons. Evolution à suivre

CELERI – PERSIL - CAROTTE :

Suivi :

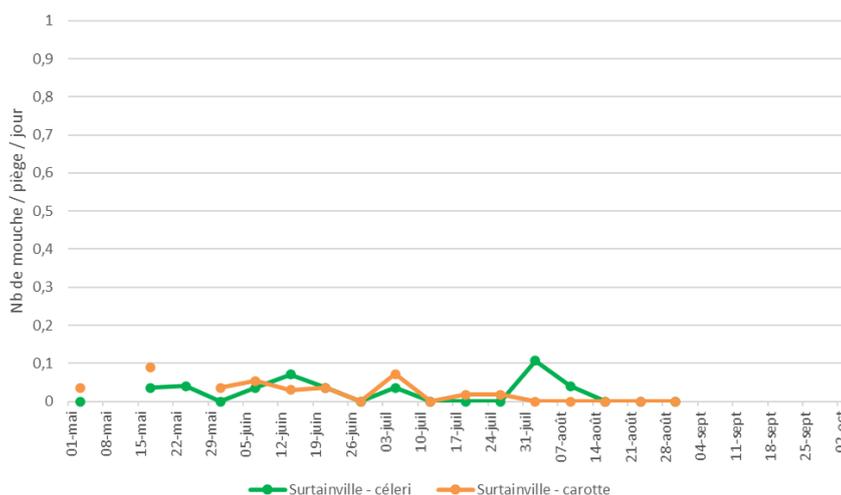
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	1 parcelle de persil	
		1 parcelle de carotte	
		2 parcelles de céleri rave	
50	Mt St Michel	3 parcelles de céleri rave	Céleri : croissance de la rave ou croissance du feuillage à début récolte Carotte : croissance du pivot à récolte. Persil : deuxième coupe
	Créances	5 parcelles de carotte dont 1 en AB	
	Lingreville	1 parcelle céleri rave en AB	
	Surtainville	1 parcelle de céleri branche 2 parcelles de carotte	
	Val de Saire	2 parcelles de céleri branche	
		2 parcelles de persil 3 parcelles de carotte	
27	Val de Reuil	1 parcelle carotte en AB 1 parcelle de céleri rave 1 parcelle de persil	
76		2 parcelles de céleri rave 1 parcelle de persil	

Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

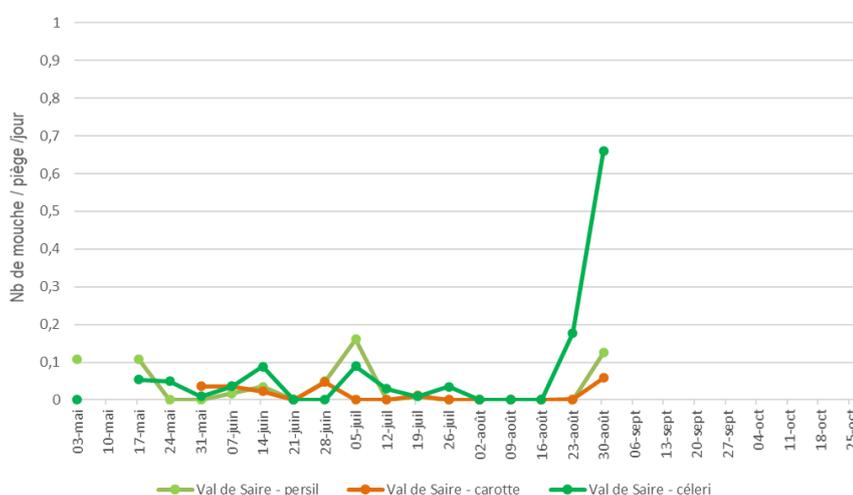
Surtainville :

Les captures sont nulles dans les parcelles de carotte et de céleri.

Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2021

Val de Saire :

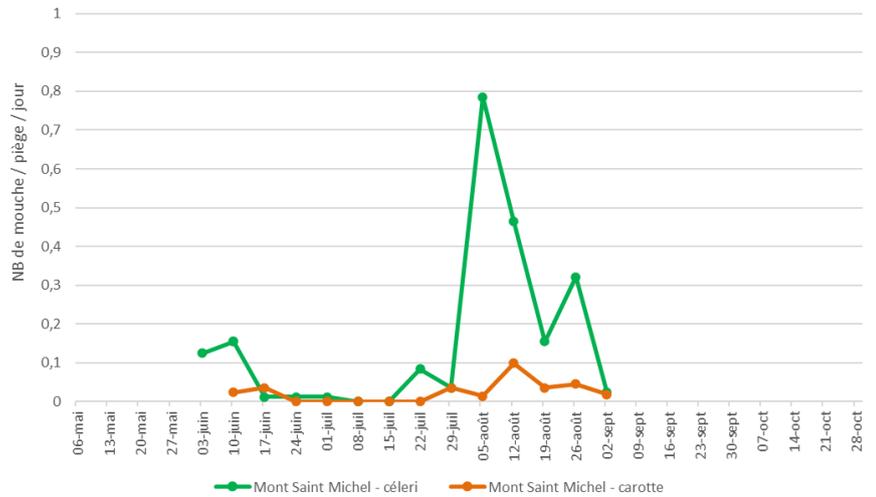
La reprise des captures observée la semaine dernière se confirme avec une augmentation des captures quelle que soit la culture.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2021

Mont Saint Michel :

Les captures sont quasi nulles dans les parcelles de carotte et de céleri.

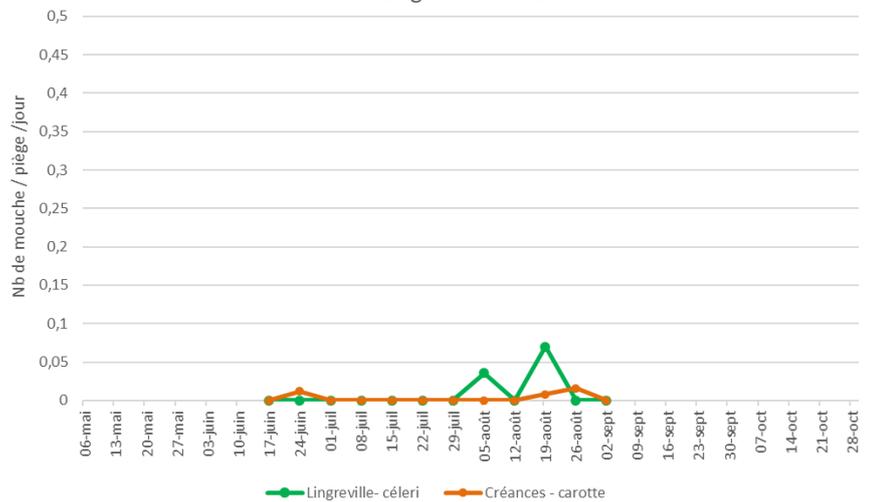
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2021



Créances – Lingreville :

Les captures sont nulles cette semaine.

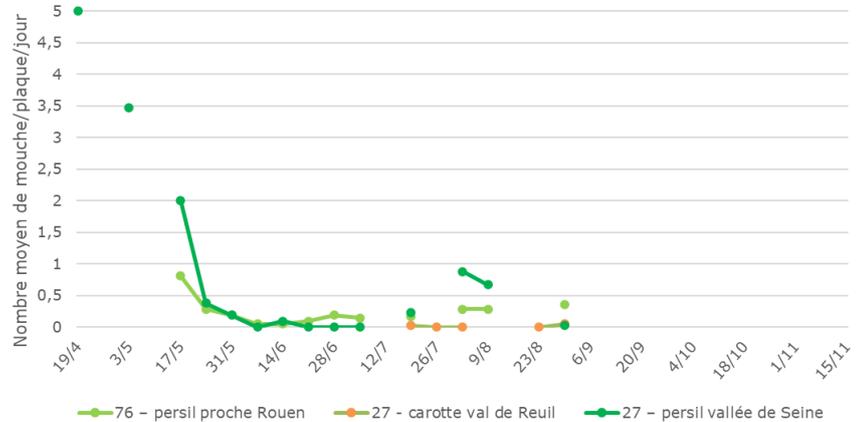
Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances et Lingreville - 2021



Seine-Maritime / Eure :

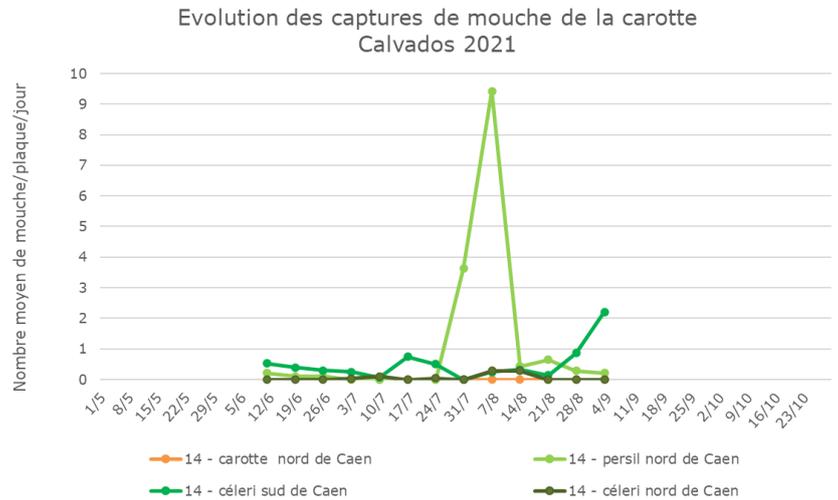
Quelques captures sont enregistrées dans une parcelle proche de Rouen. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime et Eure - 2021



Calvados :

L'augmentation des captures observée dans une parcelle de céleri au sud de Caen se poursuit.



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Des augmentations de captures sont observées notamment dans le val de Saire et le sud de Caen. Restez vigilants. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :

Observations :

La présence de galeries de mouche du céleri est notée dans une parcelle de céleris branche de Surtainville sur 20% des plantes.

Piégeage :

Quelques captures sont toujours enregistrées dans le val de Saire.

Nuisibilité :

Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage des céleris branche.

Septoriose :

Cette maladie est présente dans une grande majorité des parcelles de céleri et progresse encore au sein de ces parcelles.

Evolution du risque :

La persistance d'un temps régulièrement humide a été favorable au développement de cette maladie.

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23°C. Les fortes rosées sont également favorables.



Tache de septoriose

Sclérotinia :

Comme la semaine dernière, cette maladie a été observée sur le feuillage plaqué sur la butte d'une parcelle de carotte au Mont Saint Michel présentant une végétation importante.

Evolution du risque :

Les conditions humides sont favorables au développement de cette maladie mais le risque reste inféodé à la parcelle et aux précédents culturaux. La végétation dense et abondante permet le maintien de l'humidité et donc le développement de cette maladie.

Oïdium :

Cette maladie est observée dans une parcelle de carotte du Mont Saint Michel.

Prophylaxie : choisir des variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

L'oïdium est favorisé par l'alternance de températures élevées et de fortes humidités la nuit. Par contre, la pluie et les arrosages ne sont pas favorables à son développement. Les conditions actuelles sont favorables.



Oïdium sur carotte

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.